

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 85 (1902)

Protokoll: Séance de la Commission préparatoire

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAUX

I

Séance de la Commission préparatoire,

le 7 septembre 1902 à 5 heures, à l'Université
de Genève.

Présidence de : M. Ed. Sarasin, président annuel.

Sont présents :

A. Comité annuel.

MM. Ed. Sarasin, président.

- » Ph. A. Guye, professeur, vice-président.
- » R. Chodat, » »
- » M. Gautier, secrétaire.
- » A. de Candolle, »
- » Arn. Pictet, trésorier.

B. Comité central.

MM. Prof. Dr C. F. Geiser, président, Zurich.

- » » Dr C. Schröter, secrétaire, »
 - » » Dr A. Kleiner, Zurich.
- M^{lle} F. Custer, trésorier, Aarau.

C. Anciens présidents annuels, anciens membres du Comité central, présidents des Commissions et délégués des Sociétés cantonales et des Sections permanentes.

- Bâle-Ville : MM. Prof. Dr E. Hagenbach-Bischoff.
» Dr R. Burckhardt.
» Dr K. von der Mühl.
» Dr F. Zschokke.
- Bâle-Camp. : MM. G.-A. Bay, conseiller d'Etat, Liestal.
F. Köttgen, Liestal.
- Berne : Prof. Dr Th. Studer.
» Dr W. Strasser.
- Fribourg : » Dr v. Kowalski.
- Lucerne : » Dr H. Bachmann.
Dr E. Schumacher-Kopp.
- Soleure : Prof. Dr J. Bloch.
- Thurgovie : » Dr Wegelin, Frauenfeld.
- Vaud : » Dr F.-A. Forel, Morges.
J.-J. Lochmann, colonel, Lau-
sanne.
Prof. Dr M. Lugeon, Lausanne.
» Dr L. Pelet, »
» Dr Renevier, »
- Valais : Prof. P.-A. de Riedmatten, Sion.
- Neuchâtel : » Dr F. Tripet.
J. de Perregaux.
- Genève : Dr Victor Fatio.
H. de Saussure.
- Etranger : Prof. Dr E. Schær, Strasbourg.
-

Délibérations.

1. Après avoir adressé quelques paroles de bienvenue aux délégués présents, le Président annuel déclare la session ouverte.

2. Il est procédé à l'appel nominal et la liste des membres présents est établie (voir ci-dessus).

3. M. le prof. GEISER, Président central, donne lecture du rapport du Comité central.

La question de la bibliothèque et de l'accord établi avec la bibliothèque municipale de la Ville de Berne donne lieu à une courte discussion.

M. le prof. RENEVIER craint qu'il ne survienne des confusions et voudrait savoir si un membre de la Société doit, pour avoir des livres, s'adresser à notre bibliothèque ou au bibliothécaire de la Ville de Berne.

M. le prof. STUDER répond qu'il faut s'adresser au bibliothécaire de la Ville de Berne et fait ressortir l'avantage qu'auront les membres de la Société de pouvoir consulter tous les ouvrages de la bibliothèque de Berne.

M. le prof. FOREL demande que l'on fasse peu à peu le fonds nécessaire pour la publication du catalogue des livres de la Société.

M. FATIO voudrait que l'on y ajoute le catalogue des ouvrages scientifiques que possède la bibliothèque de Berne.

M. le prof. GEISER dit qu'aucune décision ne peut être prise pour le moment à ce sujet, le Comité central fera étudier la question du catalogue par des personnes compétentes.

4. Le rapport financier pour l'exercice 1901-1902 est lu par M. le prof. C. SCHRÖTER. M. ARN. PICTET donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

5. L'Assemblée proposera à l'Assemblée générale la nomination de 12 membres honoraires ainsi que l'admission de 103 candidats.

6. M. le prof. KLEINER présente son rapport relatif à la *Physikalische Gesellschaft de Zurich* ; l'assemblée préparatoire proposera la réception de la dite Société comme section de la Société helvétique des sciences naturelles.

7. *Locarno* sera proposé à l'Assemblée générale comme lieu de réunion pour 1903. M. PIODA, conseiller national, sera désigné comme président annuel.

8. Le Comité central ne peut faire aucune proposition pour la réunion de 1904.

L'Assemblée générale sera nantie d'une proposition de la Section de *Lucerne* qui demande à recevoir la session de 1905, cette réunion devant coïncider avec le cinquantième de sa fondation. M. le D^r SCHUMACHER-KOPP se fait l'interprète des naturalistes lucernois pour inviter cordialement la Société helvétique à se réunir à Lucerne en 1905.

L'Assemblée préparatoire décide de demander à l'Assemblée générale d'accepter avec remerciements la proposition de la Section de Lucerne.

Des propositions éventuelles ont encore été faites par les Sections de *St-Gall* et *Soleure* pour les réunions de 1906 et 1908.

9. Lecture est donnée des rapports des commissions :

a) Commission de la bibliothèque.

b) Commission des Mémoires. La demande adressée

au Département fédéral par la commission des Mémoires, tendant à élever de 2000 à 5000 fr. le subside accordé par la Confédération, a été particulièrement appuyée par le Comité central.

MM. les prof. H. SCHINZ, à Zurich, et C. MOSER, à Berne, seront proposés comme membres de la commission, en remplacement de MM. C.-E. CRAMER, prof., et M. MICHELI, décédés.

c) Commission du prix Schläfli.

Le pli contenant le nom du lauréat sera ouvert à l'Assemblée générale et l'on proposera à celle-ci de décerner un prix de 1000 fr.

d) Commission géologique.

e) Commission sismologique.

Le subside de 100 fr. est admis. — La démission de M. AMSLER-LAFFON est acceptée avec remerciements pour les services rendus.

f) Commission géodésique.

g) Commission des glaciers.

h) Commission limnologique. Sur la demande de la commission, le subside à proposer est fixé à 100 fr. au lieu de 150 fr.

i) Commission des rivières.

Le subside de 100 fr. est admis.

La séance est levée à 6 heures.
